



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-8222>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-8222

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Troyes Champagne Metropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006925000013

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=34508>

Identifiant interne de la consultation : M2025-011

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : François BAROIN

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** cf article 4-2 du RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/02/2025 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de mise en place de climatisation réversible à la Maison Médicale d'Estissac-

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux ont pour objet la mise en place d'une climatisation réversible dans les locaux de la maison médicale. Conformément au CCTP, il est rappelé que les travaux seront réalisés dans des sites occupés A titre indicatif, il est envisagé de réaliser la période d'exécution des travaux sur la période du 14 avril 2025 au 20 juin 2025. En application de l'article L2113-10 du Code de la commande publique, le présent marché ne sera pas alloté car il ne concerne qu'un seul corps d'Etat. En effet, les prestations à réaliser dans le cadre du présent marché public ne sont pas dissociables techniquement et font appel aux mêmes moyens humains et matériels ainsi qu'à une seule et même technicité. En effet, d'une manière générale, l'électricité est mise en place via une alimentation en attente et l'équipement de climatisation est raccordé sur cette source. Or, il apparaît qu'il existe déjà un tableau de distribution générale. De ce fait, les équipements de climatisation s'y raccorderont directement et ne permettant donc pas d'allotir ces travaux. Le présent marché est un marché ordinaire de travaux, traité à prix global et forfaitaire dont le montant est fixé à l'article D1 de l'acte d'engagement. Pour chaque lot, Le marché court à compter de sa date de notification au titulaire, pour toute la durée des travaux et jusqu'à la fin de toute obligation en découlant (période de garantie incluse). Par dérogation à l'article 18.1.1 du CCAG Travaux, la période de préparation n'est comprise dans le délai global d'exécution. Le délai de la période de préparation est de 4 semaines à compter de la date prescrite dans l'ordre de service de démarrage de ladite période. Le délai d'exécution des travaux est de 10 semaines à compter de la date prescrite dans l'ordre de service de démarrage de ladite période. Une visite des lieux est obligatoire (cf article 3-4 du RC-).

Lieu principal d'exécution du marché : Maison Médicale d'Estissac, Rue de la République, 10190 ESTISSAC

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloté : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : cf article 3-4 du RC

Autres informations complémentaires : Une visite des lieux est obligatoire (cf article 3-4 du RC). Forme juridique que devra revêtir le(s) soumissionnaire(s) : cf article 3-5 du RC. Délai de validité des offres initiales : 150 jours à compter de la date limite de remise des offres Délai de validité des offres négociées : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres négociées Négociations : cf article 7-3 du RC. En application de l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché, objet de la présente consultation, sur la base des offres initiales sans négociation. Critères de jugement : Le prix des prestations, noté sur 100 points, pondération 70%, jugé au regard du montant total du cadre de DPGF reporté à l'article D1 de l'AE La valeur technique, notée sur 100 points, pondération 30%, jugée au regard du mémoire technique fourni par le candidat et selon les sous-critères suivants : -la pertinence et la qualité du mode opératoire proposé par le candidat afin de réaliser les travaux accompagné d'un planning prévisionnel, sous critère noté sur 60 points. Pour ce sous-critère, le candidat devra transmettre un planning prévisionnel par temps de tâche en cohérence avec les délais indiqués à l'article E2 de l'AE. -la pertinence et la qualité des moyens matériels alloués à la réalisation des travaux, sous-critère noté sur 20 points. -la pertinence et la qualité de la gestion des déchets et les filières d'élimination proposées par type de déchets et leur tonnage estimatif, sous-critère noté sur 10 points. -la pertinence et la qualité des moyens humains affectés à la réalisation des travaux (identification des rôles et tâches de chaque intervenant accompagné de leur CV), sous-critère noté sur 10 points.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2025